

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 50 (1942)

Heft: 1

Vereinsnachrichten: Internationale Landeslotterie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

zu beteiligen, ein wirkungsvolles Echo gefunden habe. In der Stadt und auf dem Lande häuften sich an den Sammelstellen die Brillen, die mit grossem Eifer und mit viel Gebefreudigkeit zusammengetragen worden sind. Jetzt, da die Sammlung als abgeschlossen betrachtet wird, dankt das Internationale Komitee allen herzlich, die zu deren vollem Erfolg ihren Beitrag geleistet haben. Im besonderen wird jenen Optikern der Dank ausgesprochen, die sich des Materials fachmännisch angenommen haben. Dank ihrer unermüden Mitarbeit ist der Aktion ein grosser Dienst geleistet worden, indem dadurch ein ansehnlicher Teil des Sammelgutes schon geprüft und repariert der Zentralstelle für Kriegsgefangene überwiesen werden konnte.

Vaccinations préventives (Fin)

Avant de conclure ce bref exposé des méthodes de vaccination préventive, il nous reste à indiquer quelques règles générales concernant leur application pratique.

Il est évident qu'en raison même de la multiplication, depuis la découverte de Jenner, de ces moyens de défense, on ne saurait, dans un souci de protéger sa santé, se faire vacciner contre toutes les maladies contre lesquelles on dispose actuellement de vaccins efficaces. Une telle mesure serait, d'ailleurs, parfaitement inutile. Certaines vaccinations ne s'appliquent, en effet, qu'à des maladies qui ont une distribution géographique déterminée; leur emploi n'est donc indiqué qu'à l'égard des populations des régions où elles sévissent et des personnes qui sont appelées à y pénétrer.

En règle générale, c'est l'épidémie ou la menace de l'épidémie qui constitue l'indication première de la vaccination préventive. Appliquée strictement à la population des localités ou des régions menacées, elle a maintes fois permis d'enrayer l'épidémie. Lorsque le danger de certaines maladies épidémiques est particulièrement grand et fréquent, il conduit généralement à l'application obligatoire de la vaccination, comme cela s'est produit dans la plupart des pays pour la vaccination antivaricelleuse, et dans quelques-uns pour celle contre la diphtérie. Pour d'autres maladies, l'obligation de la vaccination n'existe souvent que pour une partie de la population, comme c'est le cas, par exemple, pour la vaccination antitypho-paratyphoïdique qui, dans beaucoup de pays, n'est obligatoire que dans l'armée.

La vaccination préventive est en outre souvent employée dans des milieux particulièrement favorables à la propagation de diverses infections, tels que camps de réfugiés, établissements pénitenciers et autres. Son utilité a été, d'autre part, déjà signalée pour des personnes qui professionnellement sont en contact fréquent avec des malades contagieux, comme les médecins, le personnel sanitaire et les infirmières.

Si utile que soit la pratique des vaccinations préventives, elle comporte néanmoins quelques rares contre-indications. Il ne faut pas, en effet, oublier que toute vaccination réalise en elle-même une maladie, très atténuée il est vrai, mais qui doit être parfaitement supportée. Or chez certains sujets débiles, atteints de tares organiques, ou convalescents d'une grave maladie, la vaccination peut produire des réactions exagérées et quelquefois même donner lieu à des accidents. Elle peut, d'autre part, provoquer aussi le réveil d'une infection latente (tuberculose, paludisme, etc.). Il convient donc, chez de tels sujets, de n'agir qu'avec beaucoup de prudence: éprouver d'abord le terrain, différer la vaccination s'il y a lieu et parfois même y renoncer complètement. Il faut dire cependant que grâce aux progrès apportés aux méthodes de vaccination et aux précautions que nous venons d'indiquer, on parvient à diminuer considérablement le nombre des contre-indications absolues et à vacciner sans dommage la très grande majorité des individus.

La vaccination préventive reste ainsi une des meilleures et des plus puissantes armes que le génie humain ait trouvées pour lutter efficacement contre les maladies contagieuses.

Interkantonale Landeslotterie

Die Hauptgewinne der 24. Tranche.

Bereits ist der Haupttreffer von Fr. 25'000.— eingelöst worden. Er fiel auf einen alten Mann im Bernbiet. Der glückliche Gewinner wird nun seinen kleinen Gemüsehandel erweitern können und hofft dadurch auf ein besseres Einkommen in der Zukunft. Den 2. Haupttreffer von Fr. 15'000.— gewannen drei Angestellte einer Fabrik im Kanton Zürich, die als treue Loskunden nun reichlich belohnt worden sind. Fr. 10'000.—, der 3. Haupttreffer, fand seinen Gewinner in Zürich. — Die nächste Ziehung findet bereits am 13. Januar in Zürich statt.

Schweizerischer Samariterbund Alliance suisse des Samaritains

An diesem Jahresende erachte ich es als meine Pflicht, allen schweizerischen Samaritern für ihre grosse Arbeit herzlich zu danken. Eine grosse Tätigkeit entwickelte sich auf allen Gebieten des Samariterwesens, die grösste aber entfaltete sich in der technischen Vorbereitung der uns neu zukommenden Aufgaben. Herzlichen Dank dem Zentralausschuss und dem Zentralvorstand des Schweiz. Samariterbundes, der Hilfskassenkommission, den Kantonalvorständen und den Hilfslehrerverbänden und nicht zuletzt den Sektionsvorständen. Herzlichen Dank auch den Tausenden von Samariterinnen und Samaritern, welche ihre Aufgabe so gründlich und mit so grosser Hingebung erfüllt haben. Ohne sie wären alle unsere Anstrengungen unnütz gewesen, sie haben unserm Lande bewiesen, dass Einigkeit stark macht und dass Opfer ein Volk erhöhen.

Im Namen aller Samariter spreche ich unserm Verbandssekretär Ernst Hunziker unsern tiefgefühlten und herzlichen Dank aus für seine hingebungsvolle Arbeit und für den tiefen Ernst seiner Amtsauffassung.

Wir möchten nicht verfehlen, Oberstleutnant Remund, Rotkreuzchefarzt, unsern herzlichen Dank auszusprechen. Oberstleutnant Remund hat für das Samariterwesen volles Verständnis gezeigt. Für seine Mitarbeit, für seine wohlwollende Organisationsarbeit und für seine geleisteten grossen Dienste sind wir ihm dankbar.

Ein neues Jahr erschliesst sich vor uns. Wir wissen heute noch nicht, welche neue Opfer von uns verlangt werden. Was das neue Jahr auch bringen möge, es soll uns bereit finden, tapfer alles zu ertragen und als schweizerischen Samariter unsere ganze Pflicht zu erfüllen. Unsere Heimat kann uns viele Pflichten auferlegen, sie muss aber voll und ganz auf uns zählen können. Bereiten wir uns also in unsern Tätigkeitsprogrammen auf die Verwirklichung aller Aufgaben, die uns anvertraut werden können, vor. Die Samaritersektionen werden im vermehrten Masse arbeiten. Aber auch jede Samariterin und jeder Samariter möge sich vor Augen halten, dass volle Hingebung, Opfergeist und Heimatpflicht unsere Seele erfüllen sollen. Die schweizerischen Samariter sind eine kraftvolle Stütze für unser Land. Möge unser Samariterbund wie Morgensonnenschein Berge und Täler unserer Heimat überfluten und hineinleuchten in jedes Heim, um unsere Miteidgenossen, die schwer am Leben tragen, zu stützen und ihnen zu helfen. Kraft und Vertrauen sei auch im neuen Jahre unsere Lösung.

Paul Hertig, Zentralpräsident.

En cette fin d'année, je me fais un devoir de remercier de tout cœur les samaritains suisses pour leur grande activité déployée en 1941. Cette activité a embrassé tous les domaines de la vie samaritaine, mais elle a été surtout intense dans la préparation technique que nécessitent des tâches nouvelles. J'adresse un merci tout spécial au Comité directeur et au Comité central de l'Alliance suisse des Samaritains, à la commission de la Caisse de secours, aux comités cantonaux de samaritains et de moniteurs, aux comités de sections. Merci à ces milliers de samaritaines et de samaritains qui ont accompli si vaillamment leur devoir. Sans eux, tous nos efforts étaient vains, ce sont eux qui ont démontré à notre pays que l'union est une force et que le sacrifice élève notre peuple.

Au nom de tous les samaritains, j'adresse des remerciements particuliers à notre secrétaire général, M. Ernest Hunziker, qui avec un dévouement admirable et avec un zèle digne de tout éloge a rempli une tâche si grande.

Nous voudrions en outre dire nos remerciements au Lt.-colonel Remund, médecin en chef de la Croix-Rouge suisse, pour toute la compréhension qu'il a apportée à notre œuvre. Nous voudrions le remercier pour sa collaboration, ses initiatives et tous les services rendus.

Une nouvelle année s'ouvre devant nous. Nous ignorons si elle nous réservera d'autres épreuves. Elle doit toutefois nous trouver prêts plus que jamais à tout supporter avec vaillance et à faire tout notre devoir de samaritain suisse. Le pays peut nous appeler à des tâches multiples, il doit pouvoir compter sur nous. Prévoyons dès lors dans nos programmes d'actions la réalisation de toutes les tâches qui peuvent nous être confiées. Prévoyons l'intensification du travail en section, mais aussi la préparation de chaque samaritaine et de chaque samaritain à sa noble mission qui réclame le dévouement, l'esprit de sacrifice et du devoir. Les samaritains suisses représentent une grande puissance de travail. Puisse notre association comme un beau soleil du matin éclairer toutes les régions de notre Suisse et tous ses foyers et apporter à nos concitoyens un soulagement à leurs épreuves. Soyons forts et ayons confiance!

Paul Hertig, président central.